

Les premières pages de l'opuscule sont consacrées à M. l'abbé de l'Épée, créateur de la méthode des signes qui, dès 1778, permit aux malheureux sourds-muets de communiquer avec leurs semblables.

Ensuite, l'auteur fait l'histoire de l'Institution des sourdes-muettes catholiques du Canada. Cette institution date de 1851. C'est à une sœur de la Providence (1), sœur Marie de Bonsecours, que notre pays doit de posséder une maison spéciale pour l'éducation et l'instruction des sourdes-muettes. La Longue-Pointe fut le théâtre des premiers travaux des sœurs de la Providence. En 1857 la nouvelle institution comptait 32 élèves. C'est à cette époque qu'elle fut transférée à Montréal.

Aujourd'hui l'Institution des sourdes-muettes de la rue St-Denis est dans un état très prospère, non sous le rapport de la fortune, car les dévouées religieuses de cette maison accomplissent en partie leur belle mission au dépend de la charité publique, mais quant aux résultats précieux obtenus chaque année.

Nous avons lu avec plaisir la partie de la brochure racontant ce qui se fait dans les classes à Notre-Dame du Bon Conseil (2), et l'exposition des méthodes employées par les religieuses professeurs. Cette lecture nous a rappelé tout le bonheur que nous avons éprouvé, l'an dernier, en visitant l'Asile des sourdes-muettes.

Deux méthodes sont suivies : la méthode des signes, dite manuelle, et la méthode orale. Certaines élèves, celles qui sont faibles par exemple, ne sauraient suivre la méthode orale, qui est une véritable gymnastique vocale à laquelle les sourdes-parlantes sont

soumises. Voilà pourquoi les 164 élèves de la maison sont partagées en deux catégories distinctes. La méthode manuelle est suivie par 79 élèves et la méthode orale par 85. Les succès de l'Institution étonnent tous ceux qui ont l'avantage de constater *de visu* ce qui se fait à Notre Dame du Bon Conseil.

Plusieurs anciennes élèves pauvres restent à l'Institution pour y passer leur vie. Aujourd'hui elles sont 108 à l'Asile des sourdes-muettes.

La maison possède aussi un noviciat pour les sourdes-muettes. Quelques-unes d'elles sont déjà religieuses.

Dire ce qu'il faut de ressources pour soutenir un personnel de 300 personnes et plus, nos lecteurs le comprendront aisément. Cependant, c'est grâce à la générosité publique seule que cette maison peut soutenir son existence.

M. l'abbé Trépanier, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal, est le chapelain de la communauté ; il est aidé par M. l'abbé Reid, sous-chapelain. M. Trépanier porte un très grand intérêt aux malheureuses sourdes-muettes qui trouvent en lui un tendre père. Ce prêtre dévoué a fait plusieurs voyages en Europe et aux États-Unis pour faire profiter son couvent des améliorations apportées à l'enseignement des sourds-muets.

La supérieure de l'Institution est Madame sœur Charles de la Providence. Esprit cultivé, âme d'élite, volonté énergique et pardessus tout animée d'un zèle audessus de tout éloge, voilà en deux mots le portrait de cette sainte femme.

La brochure que nous venons d'analyser est écrite dans un style sobre, correct, clair et digne du sujet traité.

(1) La congrégation des sœurs de la Providence a été fondée en 1828, à Montréal, par madame veuve Gamelin.

(2) C'est le vocable de l'Institution des sourdes-muettes.